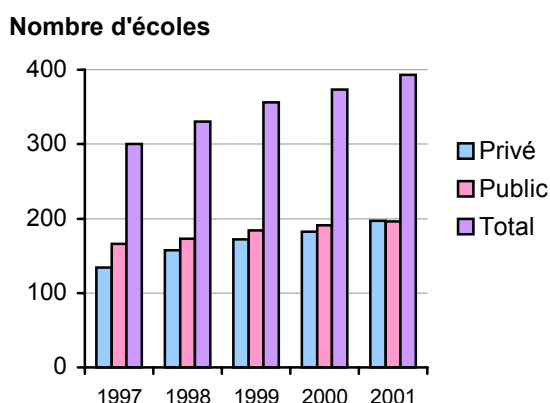


## LA DIVERSITE DE L'OFFRE SCOLAIRE PRIMAIRE A OUAGADOUGOU

### Une forte croissance du secteur privé qui devient presque majoritaire

Alors que l'offre privée sur l'ensemble du territoire burkinabé ne correspond qu'à 10% des effectifs totaux et que le Plan Décennal de Développement de l'Éducation de Base 2000/2009 prévoit une augmentation à 20% d'ici 2009, le secteur privé est aujourd'hui presque majoritaire à Ouagadougou : il représente la moitié des écoles et scolarise 40 % des élèves. À noter que les écoles publiques ont des effectifs plus importants à cause de la pratique du double flux qui concerne 47 % de leurs effectifs.

**Figure 1**  
**Évolution du nombre d'écoles de 1997 à 2001**



### Un secteur privé qui se diversifie

Le secteur privé se caractérise lui-même par sa diversité ; ainsi en 2000/01 :

- la grande majorité des écoles sont laïques (72%) ;
- près d'une école sur dix (9%) est de type franco-arabes ou medersa ;
- près d'une sur cinq est protestante (13 %) ou catholique (6 %). Le nombre des écoles catholiques va s'accroître d'ici quelques années en raison du phénomène de rétrocession, mis en place en 2001.

Avec la prolifération des établissements privés, le champ scolaire a souvent développé ses règles propres, parfois en dehors de la tutelle étatique. C'est notamment ce qu'il ressort des entretiens

avec le directeur d'une école franco-arabe, lors de l'enquête exploratoire qualitative sur l'offre d'éducation à Ouagadougou. Il expliquait que ces écoles avaient, selon leur courant religieux, des programmes et des évaluations très différentes. L'État n'a-t-il pas, pendant un certain temps, laissé aux populations la responsabilité de former les générations futures ? Il suffit de voir aussi le nombre d'écoles « clandestines » ou « informelles » qui sont officiellement reconnues après plusieurs années de fonctionnement.

### Une offre scolaire qui est hétérogène

La multiplicité des méthodes d'éducation et de la qualification du personnel enseignant joue sur l'équité et l'égalité des chances des élèves. L'État essaie à présent d'uniformiser l'ensemble de l'offre pour pouvoir mieux la contrôler en agissant sur plusieurs niveaux. Il encourage une harmonisation de la qualification et de la formation du personnel enseignant en proposant des stages de recyclage, organisés par l'inspection et les conseillers pédagogiques afin d'améliorer le contenu des cours dans des matières précises. Ils s'adressent autant aux instituteurs du public que du privé. Les Groupes d'Animation Pédagogique (GAP) sont des lieux d'échange sur les difficultés de chacun auxquels tous les enseignants ont été conviés en 2000/2001. Selon le directeur de l'école franco-arabe rencontré, la rentrée 2000/01 aurait inauguré les GAP arabes réservés aux maîtres des écoles franco-arabes. Le MEBA semble donc également chercher à unifier l'enseignement franco-arabe. En effet, ces établissements n'étaient, jusqu'à présent, pas contrôlés. En accord avec la communauté musulmane et le personnel enseignant, le MEBA vient de mettre en place un programme unifié pour ce type d'école permettant, d'ici quelques années, la reconnaissance d'un diplôme (CEP) unique en fin de cycle. Il semble donc bien y avoir une volonté de légiférer pour uniformiser une offre scolaire hétérogène.

### Une diversité recherchée

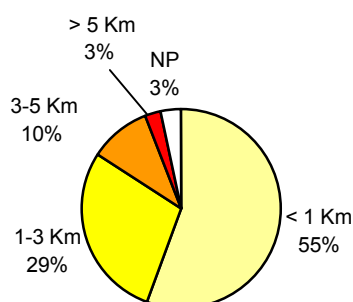
Le Plan Décennal de Développement de l'Éducation de Base 2000/2009 se fixe comme objectif la « diversification des formules d'éducation » afin d'améliorer « la qualité, la pertinence et l'efficacité de l'éducation de base ». La multiplication des offres d'éducation vient pallier les défaillances de l'État incapable de satisfaire l'ensemble de la demande existante.

La diversité de l'offre d'éducation reflète d'ailleurs la pluralité de la demande. Elle représente ainsi une réponse à des demandes d'éducation nouvelles de la part des familles. Cependant, dans une ville comme Ouagadougou où la demande d'éducation est largement supérieure à l'offre, la diversification est aussi révélatrice de la crise du système scolaire et de la recherche de solutions alternatives par les différentes communautés.

**Une offre inégalement répartie, au détriment des zones périphériques ; des problèmes de distance à l'école**

Alors que l'on pourrait imaginer qu'à Ouagadougou, tous les enfants ont une école à côté de chez eux, on constate que de nombreux enfants ont de longues distances à parcourir pour se rendre en classe. Ainsi, 29% des élèves ont entre un et trois kilomètres pour se rendre en classe et 13% plus de trois kilomètres.

**Figure 2**  
Répartition des élèves selon la distance à l'école, en 2001



C'est dans les quartiers non lotis que l'inégalité est la plus forte puisque seule l'offre privée est présente. Les enfants de parents démunis n'ont souvent pas d'autre solution que de parcourir de longues distances pour aller à l'école. Étant donné la dangerosité de la circulation à Ouagadougou, des enfants circulant à pied ou à vélo représentent un véritable problème de sécurité routière.

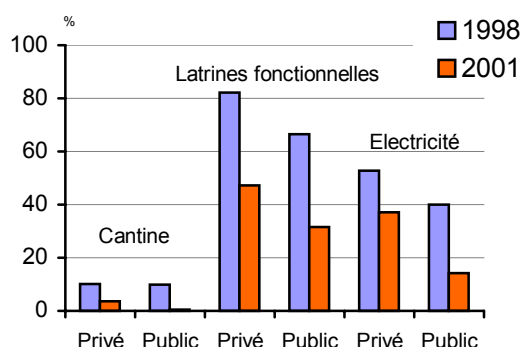
Il faut ajouter à cela le fait que les longs trajets empêchent l'enfant de rentrer chez lui pour manger à midi. Or, les cantines scolaires fonctionnent de façon cruellement défaut depuis le désengagement de l'ONG Cathwell de la capitale, et l'alimentation a

été un des premiers facteurs évoqués par le personnel enseignant en tant que frein à la réussite scolaire.

**Des écoles diversifiées mais uniformément pauvres et qui se dégradent**

Qu'ils soient publics ou privés, les différents établissements manquent souvent de moyens financiers pour fonctionner dans de bonnes conditions : les infrastructures sont délabrées, les tables-bancs sont en nombre insuffisant, le matériel pédagogique fait défaut et ne permet pas de satisfaire tous les élèves, les bibliothèques sont quasiment inexistantes, etc.

**Figure 3**  
Équipement des écoles en 1998 et 2001



En 2001, moins d'une école publique sur deux possède l'électricité et une sur trois des latrines fonctionnelles. Cette situation est somme toute peu glorieuse pour une capitale d'autant plus que la situation se dégrade de plus en plus alors que l'État se désengage des interventions dans la capitale. Même si les établissements privés semblent un peu mieux pourvus, la détérioration des équipements laisse présumer que la diversification de l'offre d'éducation ne joue pas sur une amélioration nette de la qualité des infrastructures et du matériel. Alors que Ouagadougou apparaît privilégiée, en regard du reste du pays, avec un taux net de scolarisation d'environ 80 %, la capitale ne peut représenter un modèle à suivre si rien n'est fait pour améliorer les conditions de travail des élèves et des enseignants.

Stéphanie BAUX et Marc PILON  
UERD  
pilon@ird.bf